

BULLETIN TECHNIQUE
de la Station d'Avertissements Agricoles

RHONE-ALPES

4, Place Gensoul — LYON Téléphone : 37-20-56
C. C. P. LYON 9430-12 Régisseur Recettes Protection végétaux
n° 281 4 Août 1960

Lisez sur l'enveloppe de votre bulletin le numéro de votre région

VIGNE

AVERTISSEMENTS

Mildiou - Le traitement de fin de végétation permettra de stopper les atta ues tardives sur pousses qui ont pris une certaine extension à la faveur des pluies de Juillet.

Black-Rot - Le traitement ci-dessus contribuera à enrayer le développement de cette maladie ainsi que de certaines autres pourritures qui se sont déclarées récemment.

Vers de la grappe (Eudémis) - Un traitement contre la 3ème génération de l'eudémis devra être appliqué avant le 12 Août dans les régions de plaine et de bas côteaux de la zône Drôme-Ardèche.

INFORMATIONS.

Oïdium - Le développement important de cette maladie et l'éventualité de conditions climatiques favorables nécessitent la poursuite des traitements.

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS.

Carpocapse - Le retour de températures plus élevées a provoqué un regain de l'activité de la première génération aux altitudes élevées et moyennes. D'autre part il a permis l'extension des éclosions de 2ème génération.
En conséquence, un nouveau traitement devra être appliqué avant le 10 Août en toutes régions. Ce traitement n'est plus justifié sur noyer du fait de la formation de la coque.

Tordeuse Orientale du Pêcher - Cet insecte connait actuellement une recrudescence d'activité. Un traitement est nécessaire dès réception, sur pêches tardives, poires et même pommes, ainsi que sur écussons.
L'emploi du D.D.T. (150 gr. de m.a.d'un produit à 50% ou 120 gr./hl. de m.a.d'une émulsion) ou du Parathion-éthyle, ou d'un Oléoparathion, ou du Sevin, permet de lutter sur pommes et poires à la fois contre le Carpocapse et la Tordeuse.

Cochenille du murier (sur pêcher) - Le premier traitement contre les larves de la seconde génération devra être effectué à partir du 10 Août, un second traitement sera appliqué vers le 25.

INFORMATIONS

Carence en Bore - Cette déficience est très fréquente cette année, notamment dans les terrains légers et sablonneux. Elle se traduit sur raisins par le "coup de pouce" et les nécroses dont il a été déjà question dans ce Bulletin (n°279 du 11 Juillet), mais également sur poires par l'aspect déformé et pierreux du fruit, sur pommes enfin par des "clous" liégeux multiples pénétrant de quelques millimètres dans la pulpe.

Il n'est pas interdit de s'attendre à des manifestations particulières de cette carence sur d'autres cultures.

La fréquence particulière de ces troubles cette année et leur apparition subite pendant une courte période (fin Juin) laissent supposer une sensibilisation réciproque par cette carence et par les conditions climatiques particulières des années 1959 et 1960, et il est assez peu probable qu'ils se reproduisent avec autant d'intensité l'an prochain.

Toutefois il sera prudent d'incorporer au sol lors des travaux superficiels 40 à 50 kg.à l'Ha (400 à 500 gr.à l'are) de Borate de soude, soit en mars sur les terrains les plus légers, soit en automne sur les terrains les plus lourds où cette carence a pu se manifester. Des pulvérisations de solution sur le feuillage peuvent également être utiles au Printemps surtout si l'hiver et le début du printemps ont été secs.

On utilisera alors une solution à 500 gr./hl. de Borate de Soude.

CULTURES DIVERSES

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE - Dans les parcelles plus ou moins fortement attaquées, le fauchage et le brûlage des fanes est toujours recommandé. Toutefois, les traitements fongicides, actuellement nécessaires à toutes altitudes, doivent être renouvelés jusqu'à une dizaine de jours avant la date probable de cette opération.

CERCOSPORIOSE DE LA BETTERAVE - En raison de la raréfaction des pluies depuis le 20 Juillet, le traitement précédent pourra n'être renouvelé qu'au bout de 15 jours.

PYRALE DU MAIS - L'activité de ce ravageur continue dans l'Ain, favorisée par les soirées plus chaudes. Si les attaques tardives ont peu d'incidences sur la récolte, elles sont néanmoins à l'origine de nombreuses ruptures de tiges, gênantes pour la récolte mécanique.

Dans l'Ain, un dernier traitement sera appliqué dès réception.

INFORMATIONS MARAICHERES

SEPTORIOSE DU CELERI - TEIGNE DU POIREAU - les prescriptions du Bulletin n°278 du 29 Juin restent valables.

VERS GRIS - Ces chenilles s'attaquent au collet et aux racines de nombreuses plantes maraîchères (salades, choux, betteraves, carottes, fraisiers, etc...).

Dès les premiers dégats, disposer entre les lignes à raison d'1 kg. d'appât à l'are, la préparation suivante, après séchage :

- pour 1 Kg. de son : 4 gr. de Dieldrine technique dissoute dans 3/4 de litre d'eau.

OIDIUM DU CARDON - Cette maladie surtout fréquente dans les plantations trop denses et mal aérées provoque le jaunissement puis le brunissement et le dessèchement de la plante à partir des feuilles de base.

A titre préventif, on pulvérisera soigneusement une bouillie mixte contenant un produit cuprique à raison de 250gr./hl. de cuivre-métal et 500 gr./hl. d'un soufre micronisé.

MILDIOU DE LA TOMATE et DE L'AUBERGINE - Renouveler le traitement (Bulletin n°267 du 30 mai 1960).

MILDIOU DE LA BETTE A CARDES ou POIREE - traiter préventivement avec un fongicide cuprique, organo cuprique ou organique de synthèse.

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles

P. LATARD

L'Agent technique chargé des questions maraîchères

G. FERAND